

912 (Анаст.)

II

28

Анастасев

В. Т.

Библиографическая заметка  
и выписка из книги  
"Les nuits de Versailles"

1843г.

Ч. 1 (17.)  
реш. реш.

Ручкой В. Т. Анастасевича.

л. 1-я в папках.

ou l'orig. ou l'origine des mots. etc. etc.

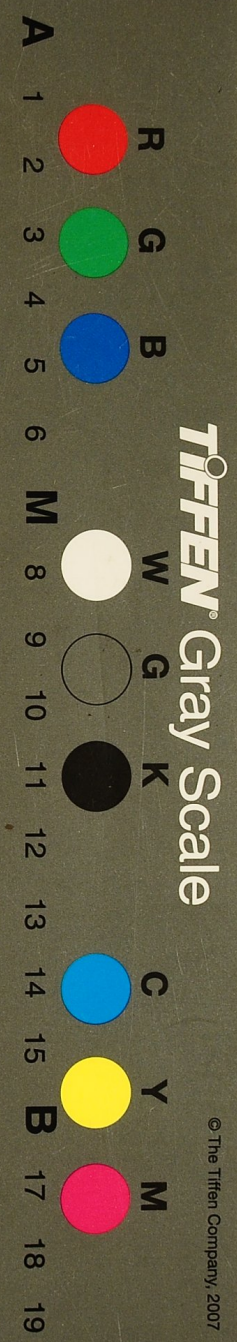
Les mœurs de Versailles ou les grands deignés  
349 } en desordre, l'opulence qu'on voyoit, recueillies dans les  
352 } cabinets de police de La Haye, de Roger d'Argen-  
ton, Bernault, & d'Orbival, devenus de France,  
de nos est. par E. d. Guetion. Paris 1738.

- 1. Origine du chateau de Versailles. 1.
- 2. Le pavon de la reine mere. 3. (suite de mœurs)
- 3. Une chape aux flambaux. 11.
- 4. Le Chateau de Versailles en 1643. & 169.
- 5. Les mœurs de Versailles.
- 6. 1. La police de le chateau. 251.
- 7. 2. Le duc de Bourgogne. 253.
- 8. 3. Le cabinet de Mr. de Beauvilliers. 291.
- 9. 4. Les vendues de Versailles. 367.
- 10. 5. Le marquis d'Offlard. 369. — etc.

- T. II. Les amours d'un Landgrave
- 1. Mr. de Paris. 61.
- 2. Mr. de Malgre lui. 90.
- 3. Le marquis d'Albich. 123.
- 4. Une femme de Diamant. 147.
- 5. Le chateau des pindons.
- 6. Un nouveau cabinet de police. 169.
- 7. 2. Mr. de la Haye. 183.
- 8. 3. Les mœurs de la Haye. 229.
- 9. Une reine sans couronne.
- 10. 1. Une marquise de la main gauche. 245.
- 11. 2. Mr. de la Haye. 255.
- 12. 3. Deux amours. 287.
- 13. 4. Mr. de la Haye. 364. — etc.

111. *Les Més. d'un gr. roi*  
 12. 1. Double Daël 8  
 23. 2. L'amaré d'après 35  
 24. 3. Entre 4. murs. 55  
 25. 4. le général et le volontaire 35.  
 26. 5. une histoire à table 111  
 27. 6. une maistrise d'alors. 147  
 28. 7. la dernière semaine 187.  
     *durant l'orgie*  
 29. 1. un service pour un favori 197  
 30. 2. le lieutenant de Dragons 293  
 31. 3. le pt de Kors 285  
 32. 4. la hi tou baranin 359 - 385.  
 112. 33. 5. Ces femmes vont. 1.  
     *le royaume des Cotillons.*  
 34. 1. le duc de la cour de monsieur 21  
 35. 2. au clair de lune. 65  
 36. 3. pauvre femme 105  
 37. 4. à 50 ans. 193.  
 + 38. 5. les petits appartements. 1107. *les orges de deux*  
     *restent et*  
 + 39. 6. les Caravannes du roi 187. *les amours*  
     *naître*  
 + 40. 7. le duc de Lorraine 238. *mande ment les*  
     *noël.*  
 + 41. 8. le pce de Dombes 278. *fait un le pce*  
     *de pampidou*  
 + 42. 9. pauvre fiancée 387. *adieu de Cyprien*  
     *me au pce*  
 + 43. 10. Lally - Tollendal 949. *de pce*  
     *de pce*  
 + 44. 11. l'hôtel Montbauron. 367. - 382  
     *le roi en 1843. 2.*  
     24.

2



T. III. Vieillesse d'un grand roi

- 12 1. Double Duel 1
- 23 2. L'Amant Supposé 35
- 24 3. Entre 2 murs 55
- 25 4. Le général et le volontaire 55
- 26 5. Une hôteesse à table 111
- 27 6. Une maîtresse d'alors 147
- 28 7. La dernière semaine 167.
- pendant l'orgie
- 29 1. Un service pour un favori 197
- 30 2. Le lieutenant de dragons 233
- 31 3. Le fils de Kory 235
- 32 4. Le héros barbare 359 - 385.
- T. IV. 37. 5. Ceq. femme veut. 1.
- de regne des Colibons.
- 34 1. Le tuteur de la curie de moustier 21
- 35 2. Au clair de lune 65
- 36 3. Pauvre femme 105
- 37 4. à 50 ans 193.
- + 38 5. Les petits mystères 117. / les orges de deux  
notés en 8<sup>e</sup>
- + 39 6. Les Caravans du roi 157 / un amuse-  
ment
- + 40 7. Le duc de Lorraine 238 / mande ment il est  
noté
- + 41 8. Le pica de Dombes 278 / fait au l'écrit  
ou par qu'on
- + 42 9. Pauvre fiancée 317 / adoluc de Cresson  
ap. une au fleurant  
à la 1<sup>re</sup> d'aller
- + 43 10. Lally - Tollendal 349. / de ap. le
- + 44 11. L'hôtel Montbauvon 367 - 382

Les deux 1743. 2.  
24.

Mémoire pour le Sr Lally de Tollandat. Nais de Versaille. N. 352. 129.  
 (écrit par d'Argon son avocat. Li ans Louis XV. par le Sr de Soubise)  
 J'ay l'entreveu de Sr Lally avec son pere dans le Bastille.  
 "Le Sr de Lally Tollandat n'est point Irlandais comme on veut le faire croire,  
 il nâquit à Rouens en Dauphiné vers l'an 1702. 7 ans après le 1<sup>er</sup> Janvier  
 il obtint une commission de capitaine dans le Regiment Irlandais, dont Sr Ri-  
 chard Lally, son pere étoit Colonel Commandant, et le General Dillon son oncle  
 Colonel principal. Il fut nommé Lieutenant après cette nomination le jeune  
 Lally combattoit sous les murs de Gironne, où les éguillettes recurent les  
 bœufiers de fer; plus tard, il avoit alors 19. ans il gagna son grade à  
 la bataille de Barcelonne. La mort de cepeut et le ministère parut q.  
 du Land: de Fleury condamnerent le jeune Lally à une maison qu'il employa  
 à s'instruire dans les Sciences mathématiques; il étoit au Siege de Kehl,  
 à celui de Philipsbourg et à l'attaq. des lignes d'Elzingen. Il eut sa première  
 blessure grièvement, et qui avoit été fait. prisonier. La paix fut re-  
 venue en France le Sr de Lally, mais des talens et son mérite l'avoient  
 fait distinguer par le Land: de Fleury et il fut envoyé en Ambassade à St.  
 Pétersbourg; impétueux, plein de zèle pour les intérêts qu'il étoit chargé  
 de défendre, il poussa les négociations avec tant de vivacité q.  
 le Cardinal de Fleury, peu résolu sur les dispositions du Cabinet de St.  
 Pétersbourg complètement l'envoyé français. Le Sr revint à Versailles  
 et en rendant compte de sa mission au Cardinal il se lui reprocha pas  
 la possibilité d'accomplir ce qu'il avoit fait être la victoire; mais il étoit  
 seulement son rappel dans ces q.  
 mots: j'ai eu pour moi entre  
 plus d'un succès, dit il, et maintenant je reconnois q.  
 je suis heureux  
 d'en être sorti comme un renard. La cour ne s'embesogna plus de  
 luy. Nommé Major du Regiment de Dillon en 1741, le Sr de Lally combattit  
 principalement à défendre la Flandre contre le Duc de Cumberland, q.  
 fut vaincu. Il fut nommé aide  
 de l'armée Angloise; après la journée de Dettingue il fut nommé aide  
 Major du Maréchal de Noailles. Il servit en cette qualité aux Sieges  
 de Menin, d'Ypres, de Fournes - sur la proposition du Lieutenant d'Etat  
 de la guerre on forma un Regiment Irlandais q.  
 le Sr de Lally dirigea  
 en 4. mois et qui se conduisit d'une manière admirable à la bataille de  
 Fontenoy. Plus tard, en 1745. quand le petit fils de Jacques II., le Duc  
 d'Orléans se battoit en Espagne pour reconquerir le trône de ses pères,  
 le Roi nomma le Sr de Lally General de l'armée qui alloit au secours  
 du noble prétendant. En 1747. il défendit Aven, gagna la bataille de  
 Caupfeld et emporta d'assaut Berg-op-Zoon. (à fort d'Orléans).

Les services de St. Louis. sont de ceux qui le recommandent d'eux mêmes; aussi pour les reconnaître et récompenser leurs auteurs, le roi d'Angles le nomma Leutnant General, gr. Croix de St. Louis, Compteur et Capitaine General de tous les établissemens Français aux Indes orientales. — La fortune de St. Louis de Salty de vait recevoir un nouvel éclat de la haute faveur dont St. Louis le comblait, mais après une traversée heureuse, après q<sup>l</sup>q<sup>s</sup> avantages particuliers remportés contre les Anglais, le Capitaine de St. Louis se vit enlever sous les murs de Wandavachi; des Soldats Français firent entendre la similitude. L'aveugle peut, et le Général ne dut longes qu'à se retirer en bon ordre. Pondichery lui ayant paru une place après forte pour lui donner le temps de rassembler ses troupes et d'y attendre de nouveaux secours, le Cte dirigea des Colonnas affaiblies vers cette ville, où il fut bientôt bloqué par l'Armée Anglaise. — Pendant 4. mois et demi fut un siège poussé avec vigueur. Tandis q<sup>l</sup> les habitans voyaient, qui avec une extrême répugnance la défense de St. Louis de Salty opposait aux assiégeans. Les requêtes faites en son nom, pour obliger les habitans à travailler aux remparts, soulèverent de vives réclamations qui furent méprisées par le Cte; les habitans travaillaient à l'aveugle, sans aussi q<sup>l</sup>q<sup>s</sup> jours après. Salty, Lalleu, en parlant avec les remparts, pour s'assurer de la vigilance des sentinelles, fut arrêté par plusieurs Indes qui lui portèrent deux coups de poignard; la vue d'un pistolet, dont le Cte le menaçait, mit en fuite les assaillans. Alors on eut recours au pistolet, et le 4. Decemb. le 95<sup>e</sup> jour du siège le Cte fut emporté; des secours promptement administrés, se jouèrent cette odieuse tentative, mais le Général fut obligé de garder Salty et Mr de Bussy, son Major Général, se desespérant de tenir plus long temps près l'oreille à une proposition de Capitulation qui lui était faite par les habitans de Pondichery. — Mordre la parole aux Anglais: s'écrit le Cte de Salty, en se grejoit tant au bas de son lit, mais vous n'y pensez pas Mr de Bussy. — J'y pense si bien, répondit celui-ci, q<sup>l</sup> je vous apporte un projet de capitulation... Le Cte le prit et le jeta au feu en disant: Dans une heure je serois sur les remparts; et la nuit prochaine à la tête d'une colonne qui fera une sortie! De ce moment éclata l'amitié et l'intelligence entre les deux chefs de l'Armée assiégée: d'avec eux Mr de Bussy se déclara l'ennemi de St. Louis de Salty, dont il fit mépriser les ordres et les rendit inutiles en jetant le désespoir dans l'âme des Soldats.

St. Louis trahit les intérêts du roi, profita à l'horreur. manqua à ses devoirs, mais celui qui se faisait porter sur les remparts de la ville q<sup>l</sup> son devoir lui ordonnait de défendre, afin de distribuer lui-même la dernière pièce de vin aux canonniers épuisés de la St. Louis, et les encourager à repousser vigoureusement l'ennemi dont il savait n'avoir à attendre ni pitié ni merci? — At-il mérité d'être enbuté à des soupçons outrageants, celui qui disait, dans le conseil de guerre assemblé par l'ordre de Mr de Bussy: q<sup>l</sup> jamais il ne consentirait à signer une capitulation dont le 1<sup>er</sup> article le contraindrait à s'abandonner avec la garnison à la discrétion des Anglais! Et cependant le conseil de guerre, meunai étant l'autorité dont était revêtu le Cte de Salty, le conseil à l'unanimité se prononça, moins celle du Général en chef de décider q<sup>l</sup> traiteraient immédiatement avec les Anglais de la reddition de la place. — Et le 16. Janvier Pondichery ouvrit ses portes, à l'armée ennemie! — Deux mois après un navire venait en Angleterre, le Cte de Salty, Lalleu qui était déclaré prisonnier de guerre, au sujet de la capitulation! Et Mr de Bussy obtenait la permission de retourner en France, le 1<sup>er</sup> usage qu'il fit de cette liberté, fut fatal au Cte de Salty, contre lequel il eut l'imprudence d'élever la voix pour lui imputer des malheurs, dont il ne pouvait être responsable. Les infames Calomnies des membres de la Compagnie des Indes, les imputations atroces des membres de Bussy ont amené le déplorable procès dont le discours de Mr de Bussy ont amené le déplorable procès dont le parlement est saisi depuis bientôt 4. ans. Et voilà 6. ans q<sup>l</sup> le Cte de Salty est en prison.

Mr de Bussy, dit le Roi Louis XV. en se levant, ce n'est pas moi qui l'ai envoyé à la Bastille; il s'y est rendu volontairement. — Ben, sire, ré-pondu le Roi, il s'y est rendu pour punir le Cte de Salty, plique le Roi Louis XV. et c'est peut-être pour punir le Cte de Salty, de cette demande pleine d'hyperbole qu'on a été 10. mois, pour savoir si on lui donnerait des juges? — Notre parlement est saisi de cette affaire; il pourra venir sur le sort du Général; et nous n'appartenons pas de prendre l'initiative dans cette affaire. — S'il arrivoit q<sup>l</sup> le Général ne fut pas absois, dit le Roi, n'importe? — adoucirait la rigueur de l'arrêt qui aurait été prononcé? — per de Louis XV. dit le Roi avec le ton de l'arcsisme, depuis la mort de la marquis de Pompadour, vous avez pris le rôle d'un soldat, vous avez voulu on ne saurait et Bussy, qui en lui

recordant toutes les demandes. La marquise vous portoit un <sup>12<sup>e</sup></sup> appui,  
je vous refuse le onien. L'indigent ces mots, l'abbé d'Orléans, <sup>12<sup>e</sup></sup>  
de salon sans jeter un coup d'oeil sur la face du Barry, elle cour  
ti s'en aller en obliè, pour ne plus indisposer l'avisant des gr<sup>s</sup> seigneurs  
et qui de puis 6. mois le montrant publiquement dans les petits appartem<sup>ts</sup>  
se verser, sous le patronage de fr<sup>s</sup> Jean du Barry, son beau père...  
Vous avez eu tort de lui lire cette encre de litaine de Lambert, de Langes  
et de malheurs. dit la fr<sup>s</sup> du Barry au p<sup>re</sup> de l'abbé; La France (l'ami xviij)  
n'est pas d'humeur joyeuse, et vous lui debitez des choses qui le  
rendent triste et malade jusqu'à devenir... Les vobles, vos, <sup>12<sup>e</sup></sup>  
replegué le p<sup>re</sup>, tout le monde n'a pas le courage de voir des malheurs  
s'embraver gaiement, et je suis de ceux-là. — Qui donc oseroit glai  
sauter sur un pareil sujet? reprit la fr<sup>s</sup> en s'efforçant de prendre  
un ton sérieux; perdonz-moi, je le crois, n'a eu cette envie; mais il  
y a temps pour tout, et ce n'est pas à se lamenter q<sup>z</sup> sont les affaires  
d'ordinaire les loires des entretiens de versailles. Vous avez raison  
mais dit le p<sup>re</sup> de l'abbé, en faisant q<sup>z</sup> par dans le salon. j'ai eulor  
dit l'oublié. En disant ceci, l'abbé salua la fr<sup>s</sup> en murmurant  
"pauvre fr<sup>s</sup> de l'abbé, les teni ar q<sup>z</sup> arendus à son pays n'ont le <sup>12<sup>e</sup></sup>  
Le 9. mai 1766. à 9 h. du soir un <sup>12<sup>e</sup></sup> tomba au <sup>12<sup>e</sup></sup> sur la face de la Bastille et endui  
saut à la place de Grève, théâtre accoutumé des exécutions en un instant, les  
vobles q<sup>z</sup> Lally au quel on avait mis un bâillon pour l'empêcher sans  
doute de enes au peuple: "je suis baptisé de l'abbé; j'ai appris à l'abbé  
vobles, à 20. sièges de vobles, en y s'assis d'abbé; j'ai versé mon sang  
pour la France et pour une reconnaissance de mes services on me traîne à l'écha  
foud. Le p<sup>re</sup> <sup>12<sup>e</sup></sup> le roi, la fr<sup>s</sup> de Barry à Paris, à Orléans, puis le roi, mais le  
roi a refusé au <sup>12<sup>e</sup></sup> et qui eulor la justice publique, est allé de <sup>12<sup>e</sup></sup> à l'échaf."  
964. Le lendemain était le jour qui avoit été fixé pour l'exécution. mais l'abbé  
vous se dérober à une demande en grâces faite publiquement ordonna une chape  
dans les bois de Choisy, et à 5 h. du matin il partit en cognite avec une 12<sup>e</sup>  
de quatre heures, qui étaient dans le secret. Quand la fr<sup>s</sup> du Barry se pré  
senta au chateau. elle apprit le départ furtif du roi; cette nouvelle ne  
lui arracha qu'une exclamation du départ. Elle ne pensait plus à la grâ  
ce qu'elle avait promise la veille de solliciter les bontés de S. M<sup>t</sup>. Le même  
jour les eulor de la Grève repeterent les gardes de pardon de la noble vobles  
imolé par le bourreau. Je pardonne à mes juges et à mes ennemis, avoit  
dit le fr<sup>s</sup> de Lally avant de courir de tête sur la hache homicide. Et à cette  
meille heure le roi, de retour de la chape, buvant gaiement et s'enivrait  
en s'amusant de saillies lubriques de sa favorite la fr<sup>s</sup> du Barry! 9. téles!